



N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT***
 LA DESTRUCTION*
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE*
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes morales) : Directrice Adjointe EDF Hydro Alpes Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : LYAUDET-SARRON Pascale Adresse : 200 rue de l'Etang Commune Saint-Martin-le-Vinoux Code postal 38950 Nature des activités : Qualification :

B. QUELS SONT LES ESPECES CONCERNÉES PAR L'OPÉRATION		
Nom commun (<i>Nom scientifique</i>)	Effectifs estimés	Description (1)
Oiseaux		
Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758))	3 à 10 couples	Plusieurs mesures d'évitement et de réduction. L'adaptation des périodes des travaux, la limitation des emprises travaux sont les principales mesures en faveur des oiseaux Détail : Cf – dossier DDEP
Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i> (C.L. Brehm, 1820))	1 à 3 couples	
Loriot d'Europe, Loriot jaune (<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758))	1 à 3 couples	
Mésange à longue queue, Orite à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758))	1 à 3 couples	
Mésange bleue (<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758))	2 à 5 couples	
Mésange charbonnière (<i>Parus major</i> (Linnaeus, 1758))	3 à 10 couples	
Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758))	2 à 5 couples	
Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i> (Linnaeus, 1758))	3 à 10 couples	
Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817))	3 à 7 couples	
Rougegorge familier (<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758))	3 à 10 couples	
Sittelle torchepot (<i>Sitta europaea</i> (Linnaeus, 1758))	1 à 2 couples	
Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758))	3 à 10 couples	
Bouvreuil pivoine (<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758))	Espèce potentielle 1 à 3 couples	
Buse variable (<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758))	Espèce potentielle 1 couple	
Chouette hulotte (<i>Strix aluco</i> (Linnaeus, 1758))	Espèce potentielle 1 à 2 couples	
Coucou gris (<i>Cuculus canorus</i> (Linnaeus, 1758))	Espèce potentielle 1 à 2 couples	
Verdier d'Europe (<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758))	Espèce potentielle 1 à 2 couples	

Mésange boréale (<i>Poecile montanus</i> (Conrad von Baldenstein, 1827))	1 couple	
Mésange huppée (<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758))	1 couple	
Mésange noire (<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758))	1 couple	
Roitelet huppé (<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758))	Espèce potentielle 1 couple	
Pic noir (<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758))	1 à 2 couples	
Roitelet à triple bandeau (<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820))	1 à 2 couples	
Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758))	1 à 3 couples	
Fauvette des jardins (<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783))	1 couple	
Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant (<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817))	1 à 2 couples	
Mésange nonnette (<i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758))	1 à 3 couples	
Pic vert, Pivert (<i>Picus viridis</i> (Linnaeus, 1758))	1 à 2 couples	
Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i> (Linnaeus, 1758))	2 à 4 couples	
Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i> (Latham, 1787))	Espèce potentielle 1 couple	
Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758))	Espèce potentielle 2 à 5 couples	
Pouillot fitis (<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758))	Espèce potentielle 1 couple	
Rossignol philomèle (<i>Luscinia megarhynchos</i> (C. L. Brehm, 1831))	Espèce potentielle 1 à 2 couples	
Serin cini (<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766))	Espèce potentielle 1 à 2 couples	
Tarier pâtre (<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766))	Espèce potentielle 1 à 2 couples	
Reptiles		
Couleuvre helvétique, Couleuvre à collier (<i>Natrix helvetica</i> (Lacepède, 1789))	Espèce potentielle Inconnus 1 à 2 individus estimés	Espèces liées aux milieux aquatiques, bien représentés localement.
Couleuvre vipérine (<i>Natrix maura</i> (Linnaeus, 1758))	Espèce potentielle Inconnus 1 à 2 individus estimés	Mesures de réduction en phase travaux Détail : Cf – dossier DDEP
Couleuvre d'Esculape (<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768))	Espèce potentielle Inconnus 1 à 4 individus estimés	Espèce plutôt liée aux milieux ombragés, boisés, assez bien représentés localement. Mesures de réduction en phase travaux, limitation des emprises travaux, restauration d'ourlets, de pelouses sèches notamment sur la base vie Détail : Cf – dossier DDEP
Coronelle lisse (<i>Cornella austriaca</i> (Laurenti, 1768))	Espèce potentielle Inconnus 1 à 2 individus estimés	Espèces liées aux milieux secs et semi-ouverts, bien représentés localement. Mesures de réduction en phase travaux, restauration d'ourlets, de pelouses sèches notamment au niveau

Couleuvre verte et jaune (<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789))	<i>Espèce potentielle</i> Inconnus 1 à 4 individus estimés	de la base vie Détail : Cf – dossier DDEP
Lézard des souches, Lézard agile (<i>Lacerta agilis</i> (Linnaeus, 1758))	<i>Espèce potentielle</i> Inconnus 1 à 2 individus estimés	
Lézard à deux raies, Lézard vert occidental (<i>Lacerta bilineata</i> (Daudin, 1802))	1 à 5 individus	4 individus de Lézard des murailles observés effectivement au niveau de l'emprise travaux, mais espèce commune qui peut être plus représentée
Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768))	5 à 20 individus	2 individus de Lézard à deux raies et 1 individu de Vipère aspic recensé observés à proximité immédiate de l'emprise travaux
Orvet (<i>Anguis fragilis</i> (Linnaeus, 1758))	1 à 4 individus	Un individu d'Orvet écrasé recensé par DREAL et OFB en mai 2023
Vipère aspic (<i>Vipera aspis</i> , Linnaeus, 1758)	1 à 4 individus	Mesures de réduction en phase travaux, restauration d'ourlets, de pelouses sèches notamment au niveau de la base vie Détail : Cf – dossier DDEP
Amphibiens		
Grenouille commune, Grenouille verte (<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758))	<i>Espèce potentielle</i> Inconnus	
Grenouille rieuse (<i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771))	10 à 20 individus	Aucun individu de Grenouille rieuse recensé dans l'emprise travaux, seulement à proximité, en rive droite
Salamandre tachetée (<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758))	5 à 10 individus	1 individu de Salamandre tachetée observé en déplacement au sein de l'emprise travaux, sur la piste d'accès au barrage Barrières amphibiens en phase travaux Détail : Cf – dossier DDEP
Triton palmé (<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789))	15 à 30 individus	16 individus (10 femelles, 5 mâles et 1 larve) observés dans une galerie de dérivation en eau située en rive gauche du barrage de Saut Mortier Capture et transfert des individus dans les mares créées dans le cadre du projet Détail : Cf – dossier DDEP
Mammifères terrestres (hors Chiroptères)		
Écureuil roux (<i>Sciurus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758))	Inconnus 2 à 5 individus estimés	1 individu d'Écureuil roux observé en déplacement au sein de l'emprise travaux, le long de la piste d'accès au barrage Détail : Cf – dossier DDEP
Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i> (Linnaeus, 1758))	<i>Espèce potentielle</i> Inconnus 2 à 5 individus estimés	Risque non nul d'écrasement en phase chantier Mesures de réduction (barrière faune), préservation d'un continuum boisé Détail : Cf – dossier DDEP
Muscardin (<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758))	2 à 8 individus (moins de 5 individus par hectare connu)	Risque de destruction d'individus en phase chantier, notamment lors du défrichage de la zone d'installation de chantier

	<p>dans la bibliographie en France, mais parfois plus dans d'autres pays d'Europe)</p>	<p>Mesures de réduction prévoyant la plantation de fourrés arbustifs et la recherche par un écologue d'éventuels nids ou individus dans les zones favorables</p> <p>Détail : Cf – dossier DDEP</p>
Chiroptères		
Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774))	Inconnus	<p>Adaptation de la méthode et de la période d'abattage des arbres potentiellement favorables, modification des éclairages pour le travail de nuit</p> <p>Détail : Cf – dossier DDEP</p>
Murin à moustaches (<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817))	Inconnus	
Murin d'Alcathoe (<i>Myotis alcathoe</i> (Helvesen & Heller, 2001))	Inconnus	
Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817))	Inconnus	
Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817))	Inconnus	
Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774))	Inconnus	
Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817))	Inconnus	
Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758))	Inconnus	
Murin cryptique (<i>Myotis crypticus</i> (Ruedi, Ibáñez, Salicini, Juste & Puechmaille, 2019))	Espèce potentielle Inconnus	
Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817))	Espèce potentielle Inconnus	
Murin de Brandt (<i>Myotis brandtii</i> (Eversmann, 1845))	Espèce potentielle Inconnus	<p>Adaptation de la méthode et de la période d'abattage des arbres potentiellement favorables, modification des éclairages pour le travail de nuit</p> <p>Détail : Cf – dossier DDEP</p>
Molosse de Cestoni (<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814))	Inconnus	
Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774))	Inconnus	
Vespère de Savi (<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837))	Espèce potentielle Inconnus	Détail : Cf – dossier DDEP
Insectes		
La Bacchante (<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763))	8 à 15 individus	<p>Mesures de réduction en phase travaux, défavorabilisation de la zone d'installation de chantier puis décapage hors période de sensibilité (de mai à fin août)</p> <p>Détail : Cf – dossier DDEP</p>

(1) Nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/>
Étude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Étude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Modification de l'aménagement hydroélectrique de Saut-Mortier en installant un dispositif de turbinage/pompasse et en recalibrant le chenal d'évacuation du barrage de Saut Mortier. Ces travaux nécessiteront l'élargissement des chemins d'accès aux zones travaux, la création d'une base-vie et la sécurisation d'une falaise en rive droite de l'Ain.

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

Par précaution, essentiellement pour :

- Les chiroptères – à réaliser par un chiroptérologue habilité
- L'herpétofaune – à réaliser par un écologue habilité

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : même jour que la capture et individus relâchés dans des mares créées préalablement

Capture manuelle Capture au filet
Capture avec épuisette Pièges Préciser :
Autres moyens de capture Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser :
Utilisation d'émissions sonores Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser : Risque de destruction de nid
Destruction des œufs Préciser : Risque d'écrasement de pontes de reptiles cachées dans le sol, risque d'écrasement d'amphibiens en hivernage, risque de destruction d'œufs de lépidoptères
Destruction des animaux par animaux prédateurs Préciser :
 par pièges létaux Préciser :
 par capture et euthanasie Préciser :
 par armes de chasse Préciser :
Autres moyens de destruction Préciser : accidentelle, par écrasement par véhicules de chantier circulant dans la zone d'emprise des travaux, lors des travaux de terrassement ou de débroussaillage

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
Utilisation de sources lumineuses Préciser : en phase travaux (travaux postés de nuit)
Utilisation d'émissions sonores Préciser : en phase travaux (engins de chantier)
Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser : Tirs de mine (recalibrage)
Utilisation d'armes de tir Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Accompagnement par un chiroptérologue et un écologue
Formation continue en biologie animale Préciser :
Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : entre septembre 2024 et octobre 2029
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Région Bourgogne-Franche-Comté
Départements : Jura (39)
Cantons : Moirans-en-Montagne
Communes : Lect (39260) et Vescles (39240)

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Voir dossier complet : détail cf. DDEP et atlas cartographique
.....
.....

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Mise en place d'un suivi faune à long terme – détail cf. DDEP

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Suivi des mesures sera réalisé pendant 10 années (Modalités varient selon les groupes d'espèces mais globalement n+1 ; n+2 ; n+5 ; n+10) – détail cf. DDEP

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux

Fait à..Saint Martin le Vinoux.....

le.20/7/23.....

Votre signature